



Dossier de presse

Budget 2010

1. Mesures durables

Chancellerie

Réorganisation de la gestion de l'accueil et de l'entretien de l'Hôtel de Ville		50'000
Economat, collaboration avec l'Etat		65'000
Nouvelle politique d'information et de communication		55'000
Total		170'000

Finances

Adaptation du tarif des prestations de la comptabilité	+	14'300
Nouveau contrat d'assurances véhicules		14'000
Réorganisation administrative du CEG -50%		80'000
Convention et mandat de prestation avec l'informatique de santé	+	200'000
Adaptations des conventions informatiques avec les communes neuchâteloise	+	35'000
Contrat de prestations en matière informatique dans le cadre de collaborations intercantionales	+	20'000
Total		363'300

Environnement et transports

Réduction de taux d'activité au service de l'aménagement urbain	-10%	14'000
Réduction du coût du sapin de Noël		2'000
Mandat de prestation pour le délégué à l'énergie	+	7'300
Réduction de poste aux Domaines		10'000
Amélioration de 1% de l'état locatif des immeubles du patrimoine financiers	+	35'000
Augmentation des loyers calculés sur le chiffre d'affaire des établissements publics	+	10'000
Augmentation de Fr. 20.- à Fr. 50.- des frais de dossier pour les nouveaux locataires	+	1'000

Amélioration de 1% de l'état locatif des immeubles du patrimoine administratifs	+	9'000
Nouveaux revenus locatifs à la Cassarde	+	40'000
Poste d'aide-concierge non-repouvu suite à un départ à la retraite	-30%	13'000
Total		141'300

Affaires sociales, Jeunesse et intégration

Education par le mouvement, diminution du nombre de périodes		68'000
Projet de restructuration de la clinique dentaire scolaire		170'000
Réduction du poste de coordinatrice de l'accueil parascolaire		26'400
Démolition de l'ancien collège de la Maladière (suppression du déficit d'exploitation)		60'000
Réorganisation de l'administration des affaires sociales		72'000
Total		396'400

Sécurité et infrastructure

Restructuration de l'encadrement aux Parcs et promenades	-10%	13'000
Restructuration du secrétariat des Parcs et promenades		119'000
Diminution de taux d'engagement		5'900
Adaptation d'une taxe d'incinération	+	3'000
Adaptation de la taxe des chiens	+	10'000
Automatisations et rationalisations à la déchetterie		50'000
Suppression d'une location de hangar		30'000
Déchets Fête des vendanges	+	30'000
Suppression d'une cotisation		1'000
Total		261'900

Sports et culture

Fermeture du bassin de Monruz		250'000
Location Cité-Joie à un tiers gérant		170'000

Diminution d'un poste de concierge pour les salles de gymnastique de la Maladière		100'000
Mise en location du lobby du stade de la Maladière, y compris la réduction du taux d'activité d'un collaborateur de 50%		80'000
Prise en charge par le Syndicat des patinoires de la gratuité des locations des clubs juniors		15'000
Réduction de taux d'activité de postes d'organistes		15'000
Planification de l'utilisation du Temple du Bas afin d'éviter la paiement d'heures supplémentaires		5'000
Réduction des coûts de l'ouvrage Bibliothèque et musées		10'000
Non-remplacement d'un poste de concierge au MAH	-50%	50'000
Suppression de la subvention au Centre suisse de la cartographie de la faune		10'000
Total		705'000
Total Ville		2'037'900

Les mesures durables, présentées par direction, totalisent pour le budget 2010 un montant de l'ordre de 2 millions de francs.

2. Situation économique

A l'heure où nous rédigeons ce rapport, nous pouvons constater ce qui suit.

Avec la crise des marchés financiers qui a frappé les économies mondiales, les premières prévisions économiques présentées par bon nombre d'institutions à travers le monde en début d'année, faisaient état des pires scénarii pour 2009, avec une dégradation marquée de la conjoncture, une envolée du chômage et une aggravation des déficits publics. Certains n'ont pas hésité à comparer cette situation avec la crise de 1929. Au fil des mois toutefois, les plans de relance gouvernementaux ont commencé à déployer leurs effets. En effet, après un printemps 2009 qui a vu l'économie mondiale se contracter fortement, les premiers signaux en provenance notamment de l'Asie et des Etats-Unis ont montré, au cours de l'été, que la spirale baissière perdait en intensité, laissant présager que le pire de la récession était peut-être passé. C'est ensuite l'annonce par la France et l'Allemagne d'une croissance du PIB de 0,3% au second trimestre qui a laissé l'espoir que la zone euro sortirait de la récession à fin 2009. Certains économistes restent néanmoins prudents. Ils estiment que ce résultat est le fruit des programmes gouvernementaux et que, lorsqu'ils prendront fin, on observera à nouveau un recul de la croissance dans la zone euro en 2010, avec un niveau de chômage qui restera élevé. A fin juillet,

la zone euro affichait un taux de chômage de 9,5%, ce qui représentait quelque 15 millions de personnes sans emploi, soit le niveau le plus haut depuis plus de 10 ans. La classe d'âge des moins de 25 ans a été particulièrement frappée puisqu'il en touche près de 20%.

L'économie suisse a été frappée par le ralentissement marqué de la conjoncture internationale mais ses effets ont été quelque peu retardés grâce au soutien du marché domestique. En effet, la demande intérieure a été positive durant le 4^{ème} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009 en regard des exportations de biens et services qui, pour les mêmes périodes, ont subi un important recul (respectivement de 7,7% et de 6,4%). Toutefois, si les signes encourageants apparus aux Etats-Unis et dans la zone euro devaient avoir des effets positifs sur l'évolution conjoncturelle en Suisse, comme cela semble se dessiner selon le baromètre conjoncturel du Centre de Recherches Conjoncturelles (KOF), ils n'auraient pas d'effets immédiats positifs sur le marché de l'emploi. En août dernier, le nombre de chômeurs inscrits a franchi le cap des 150'000 personnes, portant le taux de chômage à 3,8%. En une année, les rangs des sans-emploi ont grossi de plus de 60%. La contraction du marché du travail devrait se poursuivre encore, l'embellie conjoncturelle n'étant pas encore assez vigoureuse pour inverser la tendance. Le groupe d'experts de la Confédération table ainsi pour 2009 sur un taux de chômage annuel moyen de 3,8% et de 5,5% l'année suivante. Face à cette évolution, la consommation des ménages – laquelle avait soutenu la croissance - devrait faiblir, mais dans une moindre mesure, si l'on se réfère à l'indice du climat de consommation établi trimestriellement par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En juillet dernier, il n'affichait qu'un léger recul en regard de celui publié 3 mois plus tôt.

Alors qu'en 2008 les préoccupations étaient tournées vers la hausse du prix du pétrole et de ses effets sur l'inflation, la décrue prononcée du prix du baril, qui a passé de 145 dollars début juillet à près de 40 dollars en février dernier, a modifié drastiquement les prévisions et les politiques monétaires des banques centrales. En outre, la quasi paralysie du système financier consécutive à la faillite de la banque d'affaire Lehman Brothers et la grave crise financière qui s'en est suivi a conduit les banques centrales à baisser très fortement leur taux directeur. L'inflation n'étant alors plus considérée comme une menace, des scénarii de déflation ont même été avancés. Dans son analyse de la situation, la Banque Nationale Suisse (BNS) table pour 2009 sur un taux de renchérissement moyen négatif de -0,5% avec une légère hausse de 0,6% et 0,9% pour les deux prochaines années. La validité de ce pronostic dépendra de la vigueur de la reprise de la conjoncture mondiale. La BNS devrait donc poursuivre, au cours de ces prochains mois, une politique monétaire expansionniste. Elle gardera toutefois un œil attentif sur l'évolution de l'inflation. En septembre dernier, c'est donc sans surprise qu'elle a maintenu la marge de fluctuation du Libor à 3 mois dans une fourchette comprise entre 0% et 0,75%.

L'optimisme qui régnait encore en été 2008 a brutalement laissé place, en fin d'année dernière, à un retournement de situation auquel ont dû faire face les entreprises neuchâteloises. En effet, le tissu économique du canton, fortement exportateur, est particulièrement sensible aux cycles conjoncturels. Pour certaines sociétés, cela s'est traduit par un recul prononcé des entrées de commandes, suivi par une contraction du taux d'utilisation des capacités de production. A ce titre, l'évolution de l'emploi au cours du premier semestre 2009 reflète bien cette dégradation. Dans l'immédiat, la tendance ne devrait pas s'inverser, en dépit de signes encourageants émis par quelques secteurs d'activité, comme celui de l'horlogerie.

A fin août 2009, le taux de chômage cantonal a atteint 6.5%, contre 3,1% une année auparavant. Pour les mêmes périodes, en Ville de Neuchâtel il s'élevait respectivement à 6,8% et à 3,8%.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	B 2010	B 2009	2008	2007	Ecart B10/B09	
Administration	77'594	80'065	75'773	77'587	-2'471	-2.6%
Ecoles enfantines et primaires	16'244	16'580	17'198	16'150	-336	-0.3%
TOTAL	93'838	96'645	92'971	93'737	-2'807	-2.9%

Nous avons décidé de maintenir les augmentations individuelles (octroi de l'échelon) pour 2010 et d'adapter les traitements conformément à la législation en vigueur, soit selon l'IPC du mois d'août 2009 (103.1 en réduction de 0,8 point, par rapport à l'IPC d'août 2008), tout en garantissant le maintien du salaire assuré pour les employés à la veille de la retraite, pour les stagiaires, apprentis et personnes placées par l'AI. La très grande majorité des salaires va donc augmenter en terme nominal l'an prochain. Les charges salariales pour l'administration sont néanmoins à la baisse de près de 2,5 millions de francs (-2,6%) grâce à la diminution des effectifs de 7,65 postes, à la non-application en 2010 du rappel de cotisations LPP et à la diminution du taux de cotisation employeur à la caisse de pensions.

Les Travaux publics et les Sports ont procédé à d'importantes restructurations, à la suite notamment de départs de collaborateurs (baisse d'effectif respectivement de 5,29 et 5,20 postes). Ces diminutions de postes sont partiellement compensées par de légères hausses, notamment aux Affaires sociales et à la Police.

En ce qui concerne les charges de personnel des écoles enfantines et primaires, la diminution de 337'300 francs, soit 2.50%, s'explique par le blocage des salaires au niveau de l'Etat et par l'effet du programme cantonal favorisant les retraites anticipées.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	B 2010	B 2009	2008	2007	Ecart B10/B09	
Administration	41'143	41'555	40'733	42'248	-412	-1.0%
Energies	6'769	6'335	6'001	31'565	434	6.9%
TOTAL	47'912	47'890	46'734	73'813	22	0.0%

Les charges courantes de l'ensemble des services diminuent de 1% par rapport au budget 2009.

Dans le domaine des énergies, le mandat accordé à Viteos SA pour l'exploitation du réseau d'eau (4,6 millions de francs) augmente de près de 200'000 francs. Le coût de l'éclairage public est également plus élevé de plus de 230'000 francs, par rapport au budget 2009, notamment dû à la perception de la pcp (prestations aux collectivités publiques).

3.3. Subventions

L'ensemble des subventions s'élève à 36 millions de francs, soit une augmentation de 3,9% par rapport au précédent budget (+1'337'300 francs). L'essentiel de cette hausse s'explique par l'augmentation de la participation de la Ville à l'action sociale.

3.3.1. Charges réparties par l'Etat

en milliers de francs	B 2010	B 2009	2008	2007	Ecart B10/B09	
Aide sociale	8'700	7'500	7'726	7'893	1'200	16.0%
Insertion socio-prof.	150	150	149	148	0	0.0%
Remises coti. AVS/AI	100	-	-	-	100	
Alloc. fam. pers. sans emploi	120	-	-	-	120	
Part aux mesures d'intég. prof.	2'270	1'730	1'443	1'566	540	31.2%
Déficit transports	7'719	8'099	7'936	7'840	-380	-4.7%
Versement fds péréquation	4'000	4'700	6'126	4'755	-700	-14.9%
TOTAL	23'059	22'179	23'380	22'202	880	4.0%

La part à l'Aide sociale augmente de 16% par rapport au budget 2009 après une courte période de stabilisation en 2009.

Les nouveaux montants répartis par l'Etat, soit les remises de cotisations AVS et les allocations familiales versées aux personnes sans emploi, totalisent 220'000 francs.

La part aux mesures d'intégration professionnelle augmente de 31,2%, soit 540'000 francs.

La prise en compte dans le pot commun d'une partie de la ligne de bus 11 induit une diminution du déficit des transports de 380'000 francs.

La diminution de la participation au Fonds de péréquation (-700'000 francs) est due à la diminution des taxations de nos personnes morales.

3.3.2. Autres subventions

Lors de la séance du 4 décembre 2006 concernant le budget de l'exercice 2007, une subvention annuelle de 120'000 francs avait été accordée pour les années 2007, 2008 et 2009 à l'association de revitalisation du centre-ville. Au terme de ces trois années, un rapport d'information complété par une nouvelle demande de subvention sera soumis au Conseil général.

A cet effet, l'octroi de la nouvelle subvention soumise votre autorité portera sur un montant annuel de 100'000 francs pour les exercices 2010, 2011 et 2012. Une réserve sera toutefois émise en ce qui concerne la participation financière de la Ville. Celle-ci sera, dès 2011, équivalente à la subvention versée par les commerçants.

3.4. Recettes fiscales

en milliers de francs	B 2010	B 2009	2008	2007	Ecart B10/B09	
Impôts sur le revenu	73'000	69'600	70'442	66'507	3'400	4.9%
Impôt sur la fortune	6'500	7'000	6'682	6'720	-500	-7.1%
Impôt sur le bénéfice	34'000	38'000	38'207	53'342	-4'000	-10.5%
Impôts sur le capital	7'800	9'300	8'599	13'225	-1'500	-16.1%
Rectificatifs et amendes	1'400	1'820	1'060	1'378	-420	-23.1%
Pertes et abandons	-1'720	-1'520	-2'012	-1'738	-200	13.2%
Taxe sur les chiens	135	118	111	116	17	14.4%
Taxe sur les spectacles	1'069	1'126	1'112	1'227	-57	-5.1%
TOTAL	122'184	125'444	124'201	140'777	-3'260	-2.6%

Personnes physiques

L'augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de 3 millions de francs correspond à une progression de la matière imposable de 2%. L'impôt à la source est revu à la hausse compte tenu de l'augmentation des volumes imposés en 2009.

Les rectificatifs d'impôt sont stables et les comptes d'insuffisance devraient augmenter avec l'entrée en vigueur du principe de la dénonciation spontanée non punissable en matière de rappel d'impôt.

Personnes morales

L'impôt sur le bénéfice est en recul de 4 millions de francs et l'impôt sur le capital de 1,5 million de francs. Aucun rectificatif d'impôt n'a été prévu compte tenu du contexte économique actuel.

3.5. Taxes, émoluments et tarifs

Pour l'incinération ou l'inhumation des cendres dans la tombe du souvenir des enfants mort-nés et des bébés de moins de dix jours dont les parents sont domiciliés hors Neuchâtel, une taxe de 150 francs est perçue. Cette mesure a été introduite dans le courant de l'année 2009.

La taxe annuelle par chien est portée de 100 à 120 francs conformément aux limites imposées par la loi cantonale sur la taxe des chiens.

4. Budget des investissements

Le budget des investissements 2010 constitue la première année de la planification quadriennale des investissements 2010 – 2013.

Conformément aux directives du Service des communes, seuls les investissements du patrimoine administratif figurent au budget. Le tableau suivant présente la répartition entre les investissements des patrimoines administratif et financier.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier
Investissements bruts	27'526'000	23'907'000	3'619'000
Recettes	-4'090'000	-2'000'000	-2'090'000
Investissements nets	23'436'000	21'907'000	1'529'000

Les dépenses nettes d'investissement se montent à 23'436'000 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 6'275'000 francs.

Le budget des dépenses d'investissements brutes se monte à 27'526'000 francs et comprend la poursuite d'importants projets déjà votés.

Les principaux investissements prévus pour 2010 et dont les crédits ont déjà été votés concernent :

- les mises aux normes selon l'OIBT (484'000 francs),
- la construction de points de collecte des déchets enterrés (1'500'000 francs),
- la poursuite de la rénovation de la zone piétonne (700'000 francs),
- la poursuite de la 1^{ère} étape du PGEE (2'000'000 francs),
- l'entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif (410'000 francs),
- la troisième étape du plan de stationnement (1'000'000 francs),
- le millénaire 2011 (500'000 francs),
- la restauration et la mise en valeur de la Collégiale (1'000'000 francs),

Les principales dépenses d'investissement en 2010, qui feront l'objet de nouvelles demandes de crédit, sont les suivantes :

- l'entretien lourd des bâtiments du patrimoine financier (860'000 francs),
- des transformations et assainissement de bâtiments (1'500'000 francs),
- le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines (900'000 francs),
- le renouvellement de l'équipement de la STEP (800'000 francs),
- la deuxième étape du plan d'alignement des Fahys (1'000'000 francs),
- le crédit d'entretien du domaine public (2'000'000 francs),
- l'entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif (630'000 francs),
- un camion échelle pour le SIS (1'200'000 francs),
- la rénovation du collège de la promenade sud (500'000 francs),
- la distribution dans le domaine de l'eau (1'650'000 francs).

5. Evolution de la dette à long terme et de la charge d'intérêts

	B 2010	B 2009	2008	2007	2006
Dettes à court terme (en milliers de francs)	65'000	45'000	40'000	-	35'000
Dettes à long terme (en milliers de francs)	422'000	442'000	441'000	518'000	609'000
Intérêts passifs (en milliers de francs)	14'990	17'130	17'429	19'356	24'314
Charge nette d'intérêt (en milliers de francs)	8'139	10'090	11'904	15'730	16'268
Charge nette d'intérêt en Fr. / habitant	249	311	366	486	506

Le budget 2009 prévoyait une autorisation d'emprunt pour un montant total de 89 millions de francs. Durant l'année 2009, le recours à la conclusion d'emprunts à long terme a été inférieur à l'enveloppe budgétaire. De même, les taux d'intérêts obtenus ont été en dessous de ceux estimés. Il en résulte un volume d'endettement et un service de la dette moindres.

6. Fonds destinés aux expositions temporaires des Musées

Afin de poursuivre dans la voie de la mise à disposition d'une enveloppe quadriennale pour les expositions temporaires des trois Musées de la Ville, les montants mis à la disposition des fonds créés pour chacun des musées pour la période 2010 - 2013 sont les suivants :

	Enveloppe	Montant annuel
Musée d'art et d'histoire	988'000.-	247'000.-
Musée d'histoire naturelle	860'000.-	215'000.-
Musée d'ethnographie	860'000.-	215'000.-

Par rapport à la précédente période, les moyens annuels affectés au Musée d'histoire naturelle ont été augmentés de 15'000 francs.

7. Renouvellement et conclusion d'emprunts

Conformément à l'article 25 de la loi sur les communes du 21 décembre 1964, nous sollicitons l'autorisation de contracter des emprunts pour un montant global de 59 millions de francs durant l'année 2010 (voir projet d'arrêté III). Cette somme est nécessaire pour faire face aux besoins de trésorerie non couverts par l'autofinancement, au remboursement des huit emprunts arrivant à échéance en 2010 et à l'amortissement partiel de deux avances conclues auprès de la SUVA. La somme relative au renouvellement et à la conclusion d'emprunts se détermine comme suit :

	Fr.
Insuffisance de financement au compte administratif du budget 2010	12'819'500.-
Remboursement de huit emprunts de la dette consolidée	<u>59'000'000.-</u>
Sous-total	72'419'500.-
Liquidités à disposition au 31 décembre 2009 (estimation)	<u>- 12'819'500.-</u>
Financement nécessaire	<u>59'000'000.-</u>

Les remboursements de la dette consolidée concernent huit emprunts arrivant à échéance pour un montant total de 58 millions de francs. Ils se répartissent de la manière suivante :

	Fr.
Dexia Municipal Agency, 4,25% de 2000 (échéance 15 février 2010)	10'000'000.-
Dexia Municipal Agency, 1,97% de 2005 (échéance 15 février 2010)	5'000'000.-
KommunalKredit Austria AG, 4,50% de 2000 (échéance 24 mars 2010)	8'000'000.-
Banque Cantonale Berne, 2,935% de 2008 (échéance 14 avril 2010)	10'000'000.-
Landesbank Saar GZ, 4,87% de 2000 (échéance 16 juin 2010)	5'000'000.-
Bank Austria, 4,95% de 2000 (échéance 20 juin 2010)	10'000'000.-
AVS, 4,78% de 2000 (échéance 19 juillet 2010)	5'000'000.-
AVS, 4,57% de 2000 (échéance 18 août 2010)	5'000'000.-

Les investissements nets totaux se montent à 23'436'000 francs. Le présent rapport à l'appui du budget de l'année 2010 contient le tableau du service de la dette avec l'inventaire des annuités à payer.

B. BUDGET DU COMPTE ADMINISTRATIF

		Budget 2010	
Comptes 2008	Budget 2009		Revenus
Fr.	Fr.	Charges	Fr.
FONCTIONNEMENT			
248'693'335.89	253'497'300	Total des charges	249'831'700
245'060'551.53	246'093'500	Total des revenus	243'553'000
		Excédent de revenus	
3'632'784.36	7'403'800	Excédent de charges	6'278'700
INVESTISSEMENTS			
14'785'077.06	21'172'000	Total des dépenses	23'907'000
3'280'141.80	2'843'000	Total des recettes	2'000'000
11'504'935.26	18'329'000	Investissements nets	21'907'000
FINANCEMENT			
11'504'935.26	18'329'000	Investissements nets	21'907'000
-15'192'142.95	-15'302'600	Amortissements	15'757'000
1'357'974.87	889'500	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	390'800
		Excédent des attributions aux financements spéciaux	
3'632'784.36	7'376'500	Excédent de charges du compte de fonctionnement	6'278'700
		Excédent de revenus du compte de fonctionnement	
1'303'551.54	11'292'400	Insuffisance de financement	12'819'500

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et revenus de la Ville.

Comparativement d'un budget à l'autre, les charges diminuent de 1,4% et les revenus de 1%. Les charges de personnel sont en diminution de 2,9% et les intérêts passifs sont inférieurs de 9% par rapport au budget 2009. En ce qui concerne les revenus, la baisse attendue des recettes fiscales des personnes morales tant sur le bénéfice que sur le capital pèjore le budget 2010. En effet, le produit des impôts accuse un recul de 2,1% par rapport au budget précédent. Le Canton de Neuchâtel essentiellement exportateur est frappé de plein fouet par la récession. Même si certains indicateurs montrent que la Suisse est peut-être sur le point de sortir de cette crise, l'amélioration ne se fera pas tout de suite sentir dans les recettes fiscales des entreprises.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements comprend les dépenses destinées à l'entretien et à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour le budget 2010 se présente comme suit:

	Fr.
Investissements bruts	23'907'000.-
Recettes	<u>2'000'000.-</u>
Total des investissements nets	<u>21'907'000.-</u>

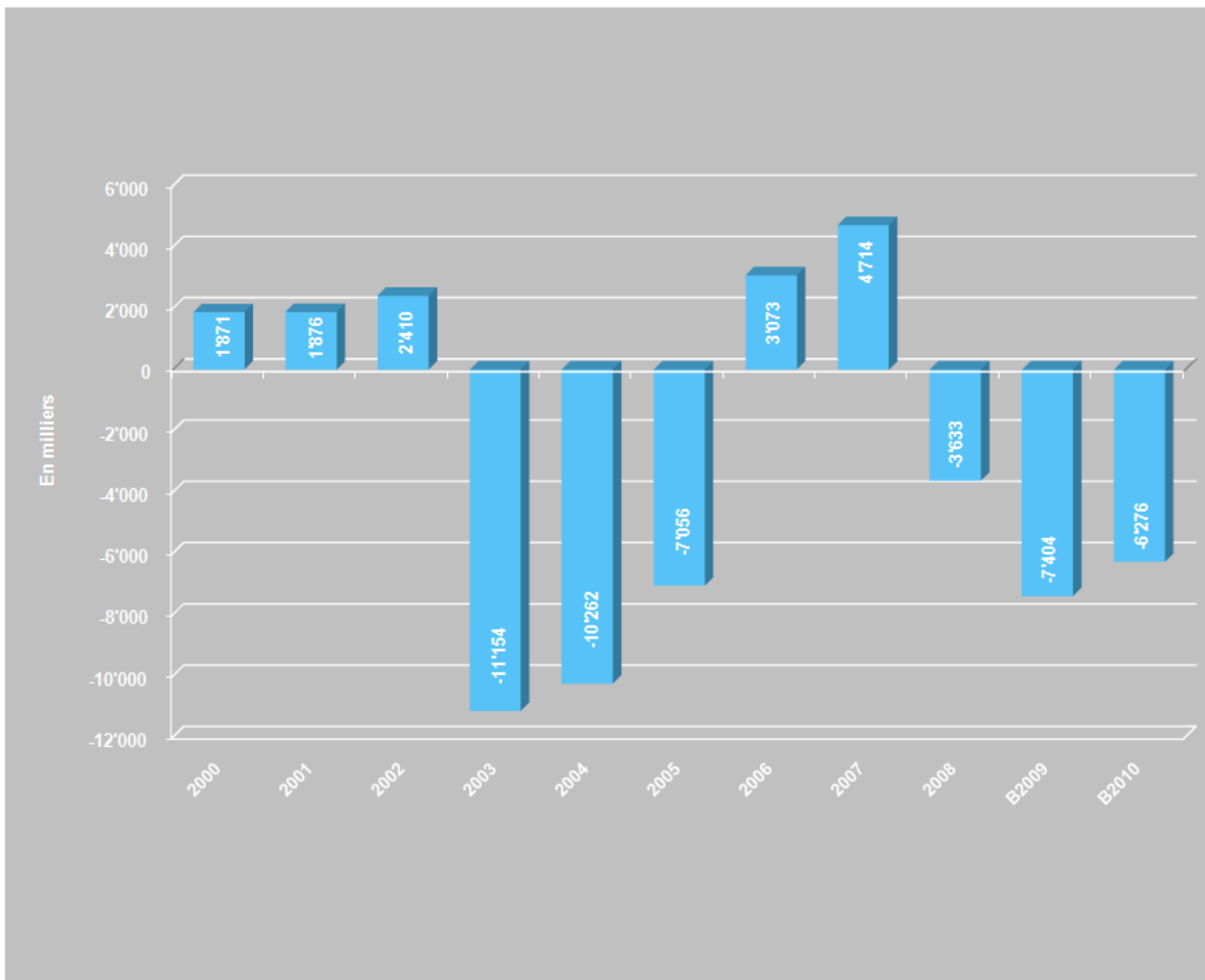
Seuls 71% des dépenses d'investissements sont financées par l'impôt et les loyers. 29% des investissements concernent des activités dont les charges sont financées par des taxes (épuration des eaux, enlèvement des déchets, ports) et les revenus de la vente de l'eau.

FINANCEMENT

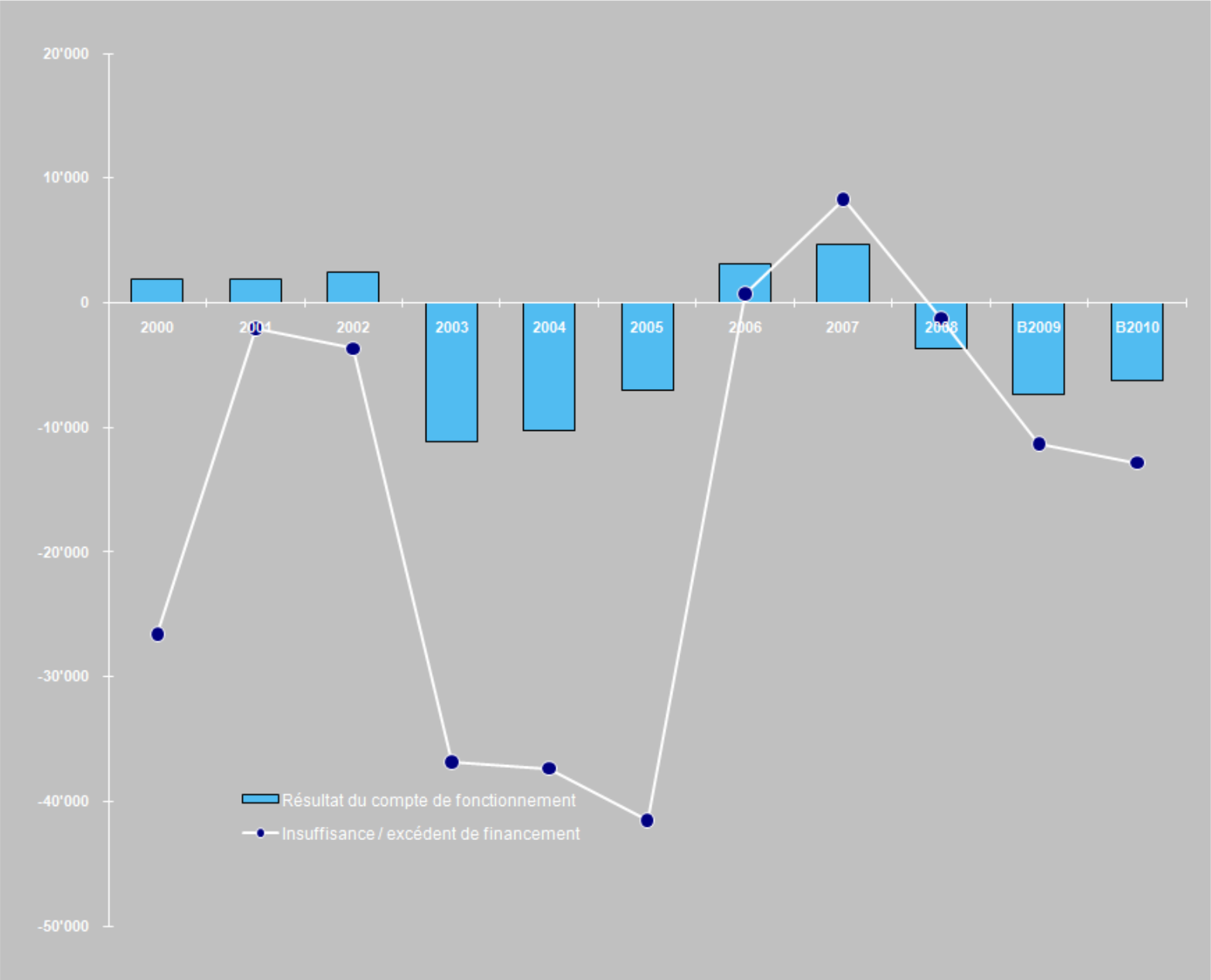
Sous cette rubrique, nous déterminons la part de l'investissement net qui n'est pas couverte par l'autofinancement et qui doit être financée par l'emprunt.

Notre capacité d'autofinancement s'élève à 8,5 millions de francs (budget 2009 : 7), constituée par les amortissements diminués de l'excédent des prélèvements aux financements spéciaux et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître une insuffisance de financement de 12,8 millions de francs pour le budget 2010 (budget 2009 : 11,3).

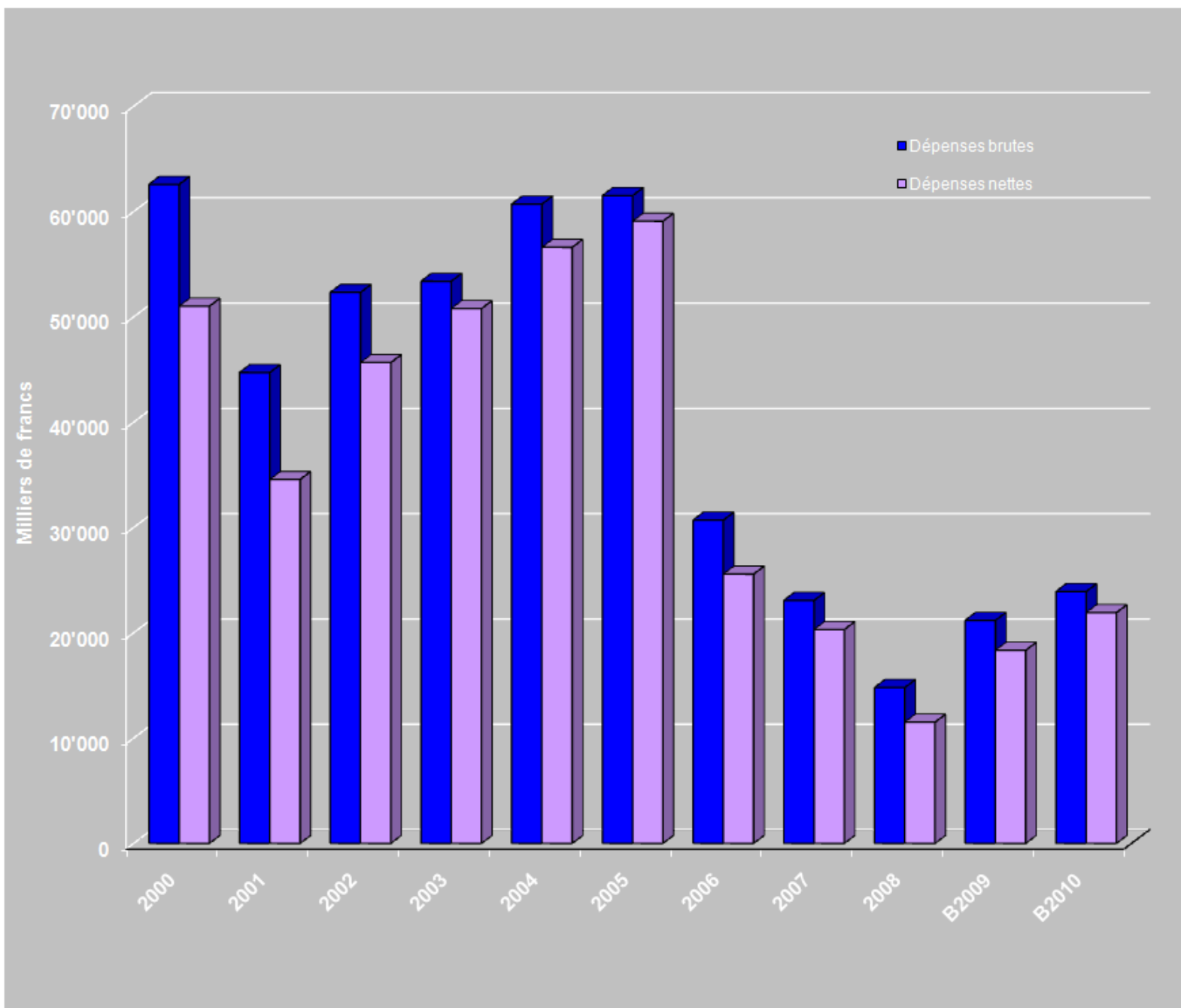
RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT



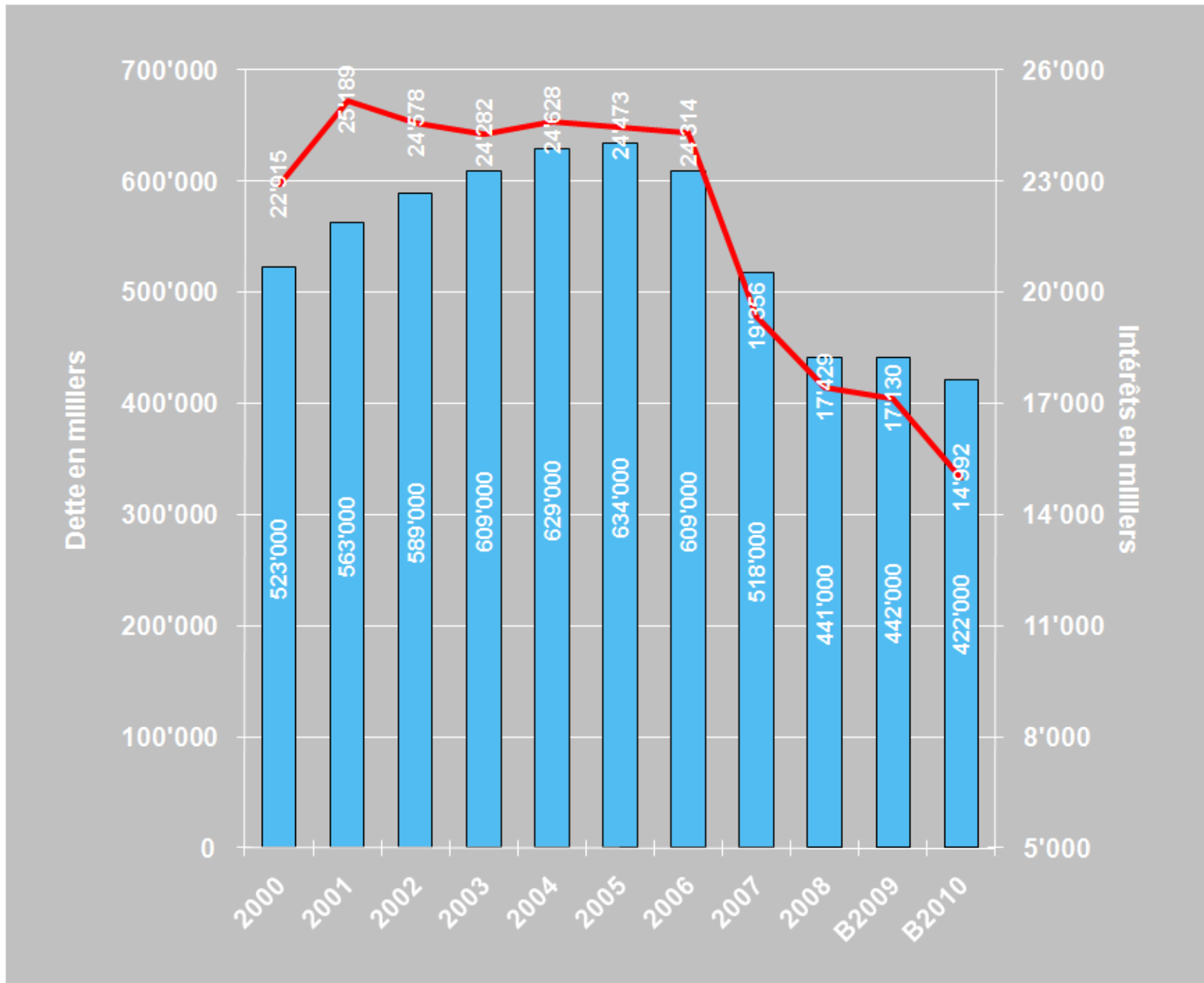
FINANCEMENT



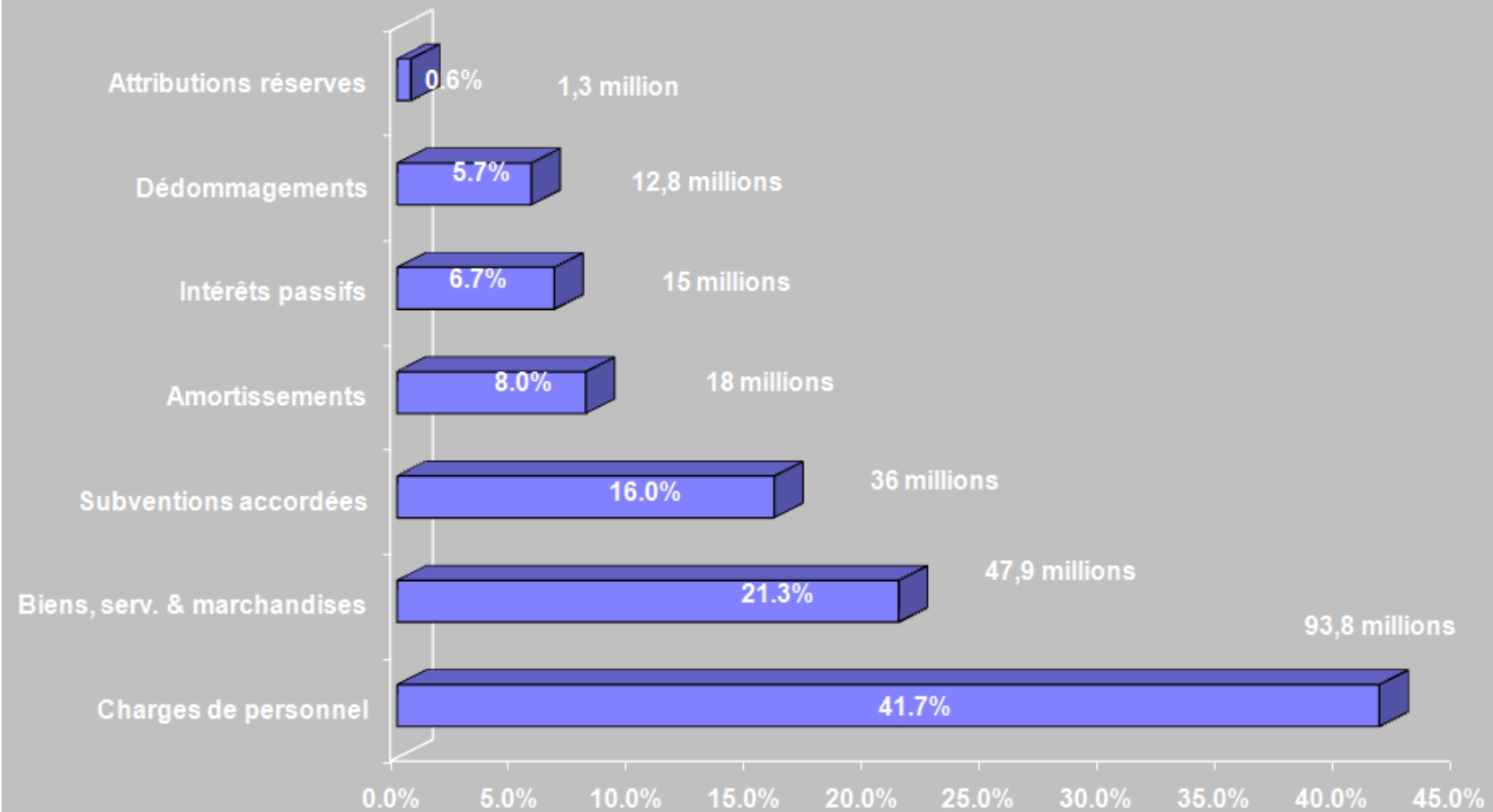
INVESTISSEMENTS



DETTE A LONG TERME ET INTERETS PASSIFS



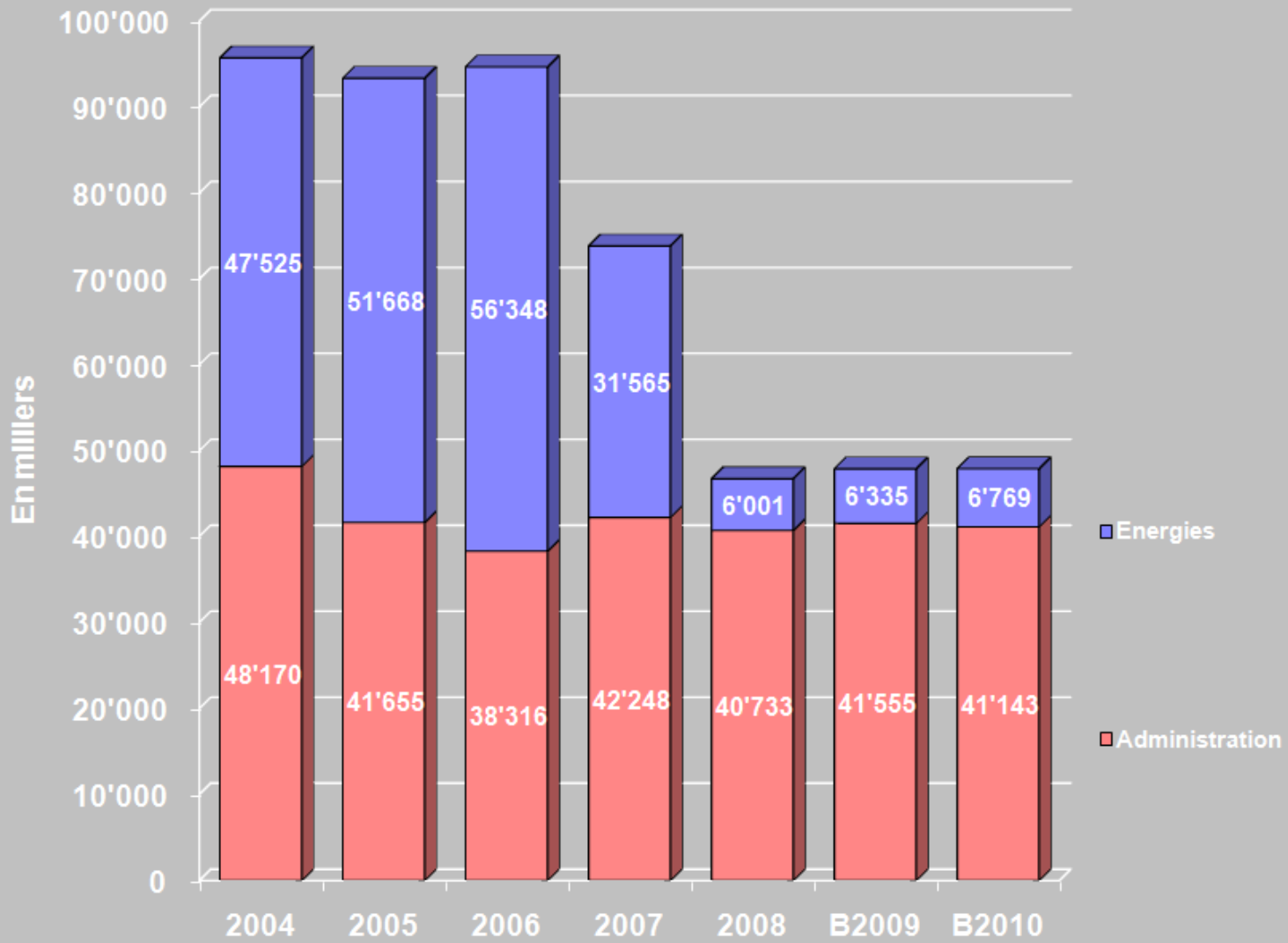
CHARGES PAR NATURE



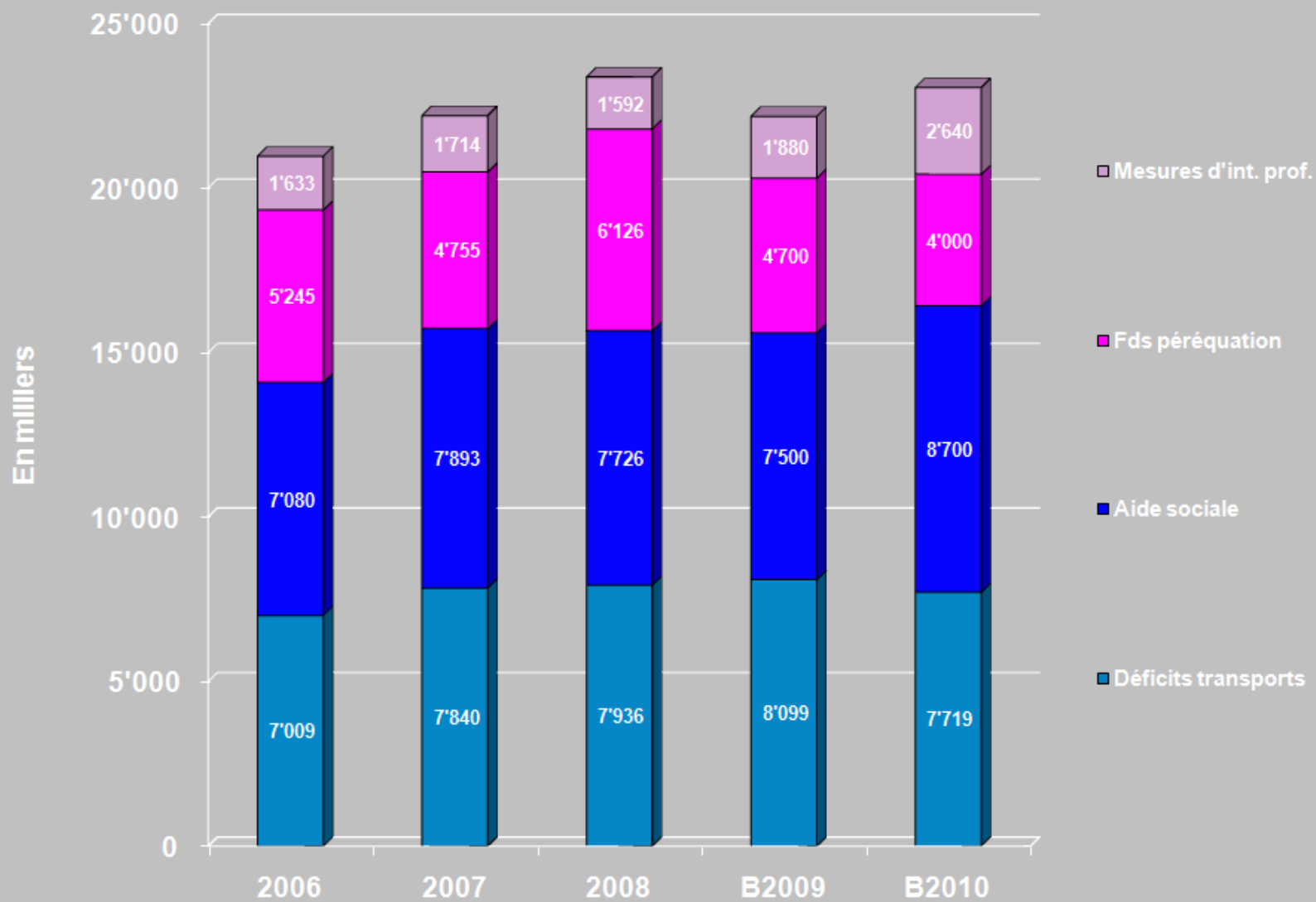
CHARGES DE PERSONNEL



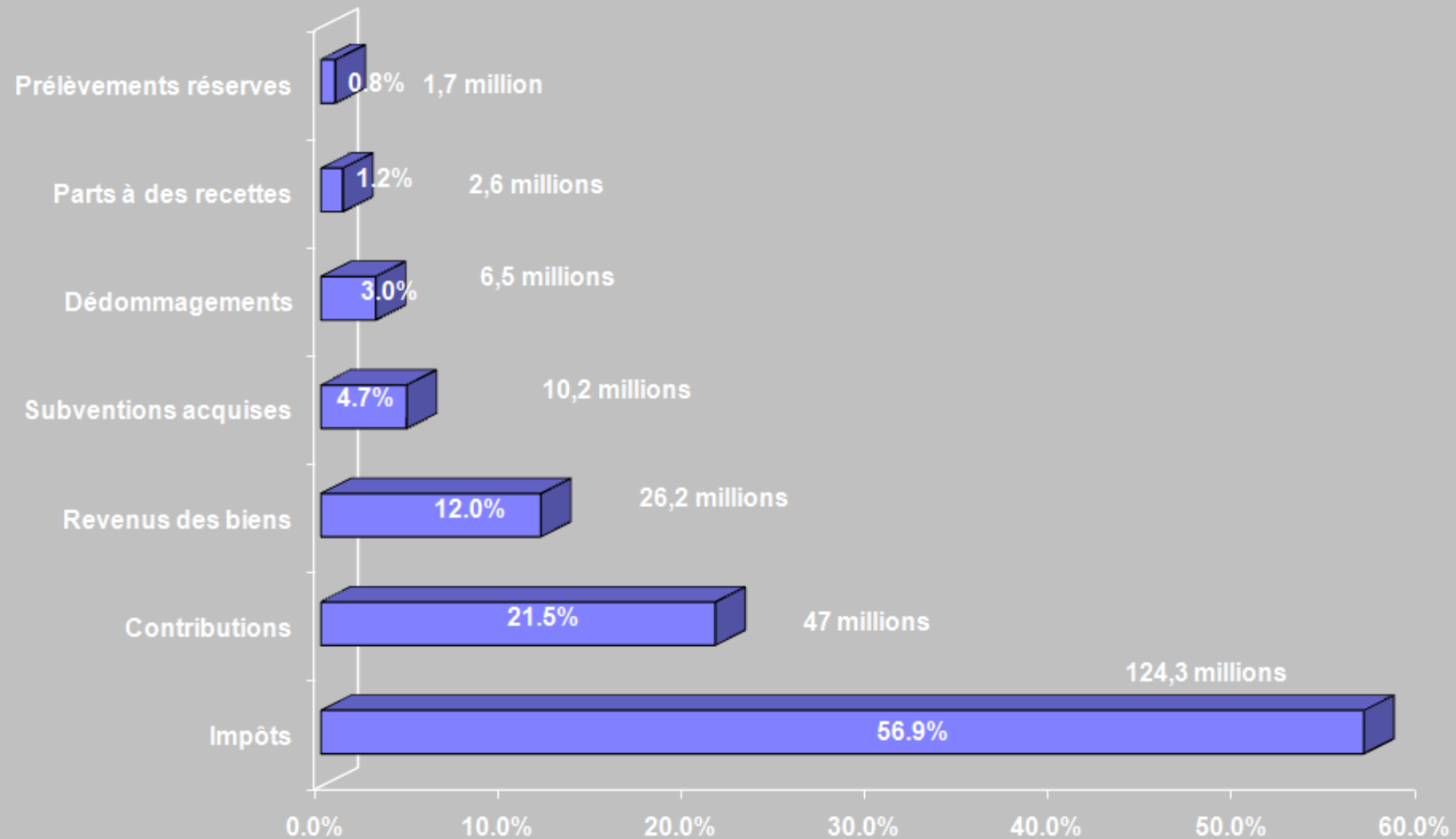
BIENS, SERVICES & MARCHANDISES



CHARGES REPARTIES PAR L'ETAT



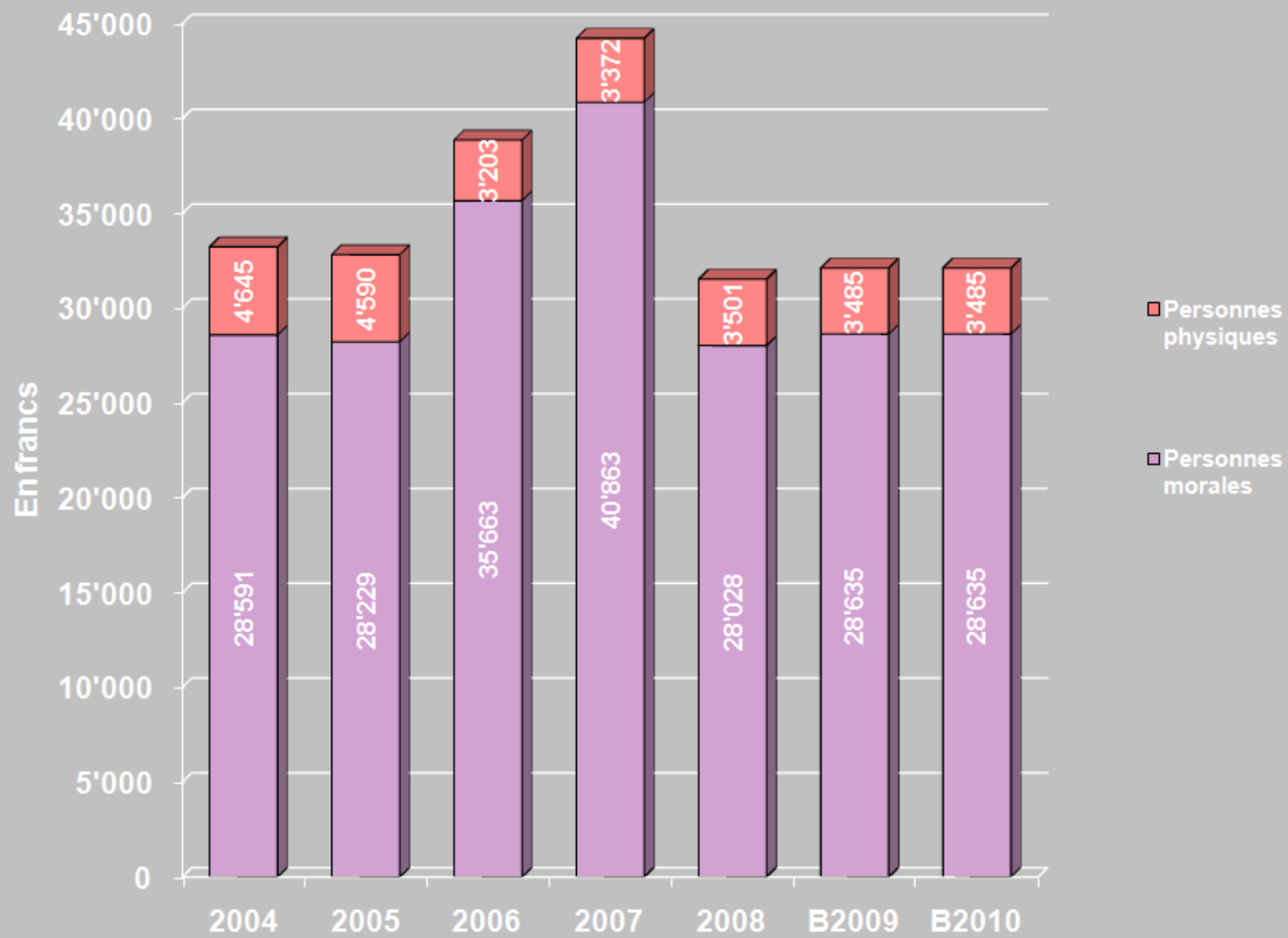
PRODUITS PAR NATURE



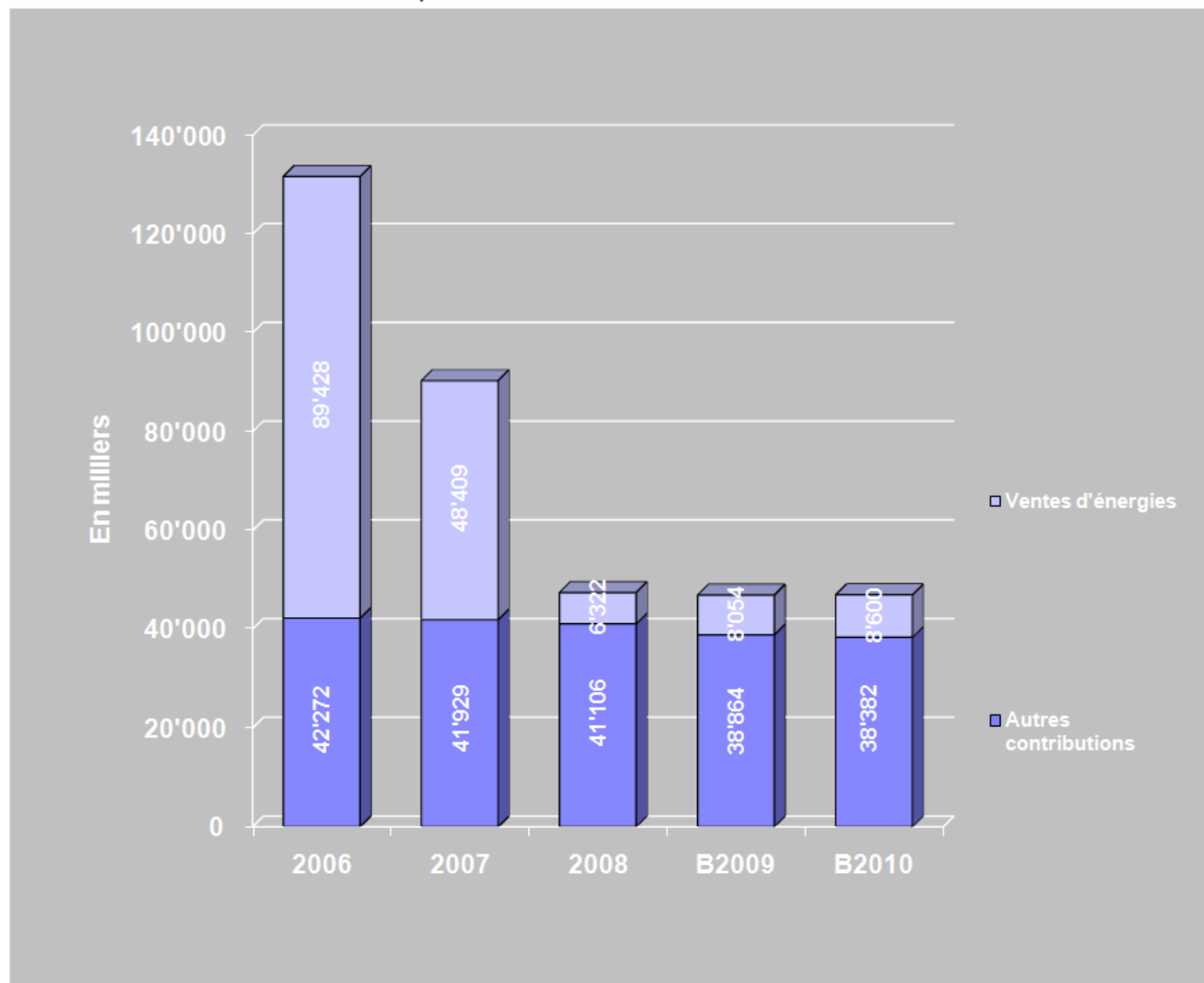
IMPOTS



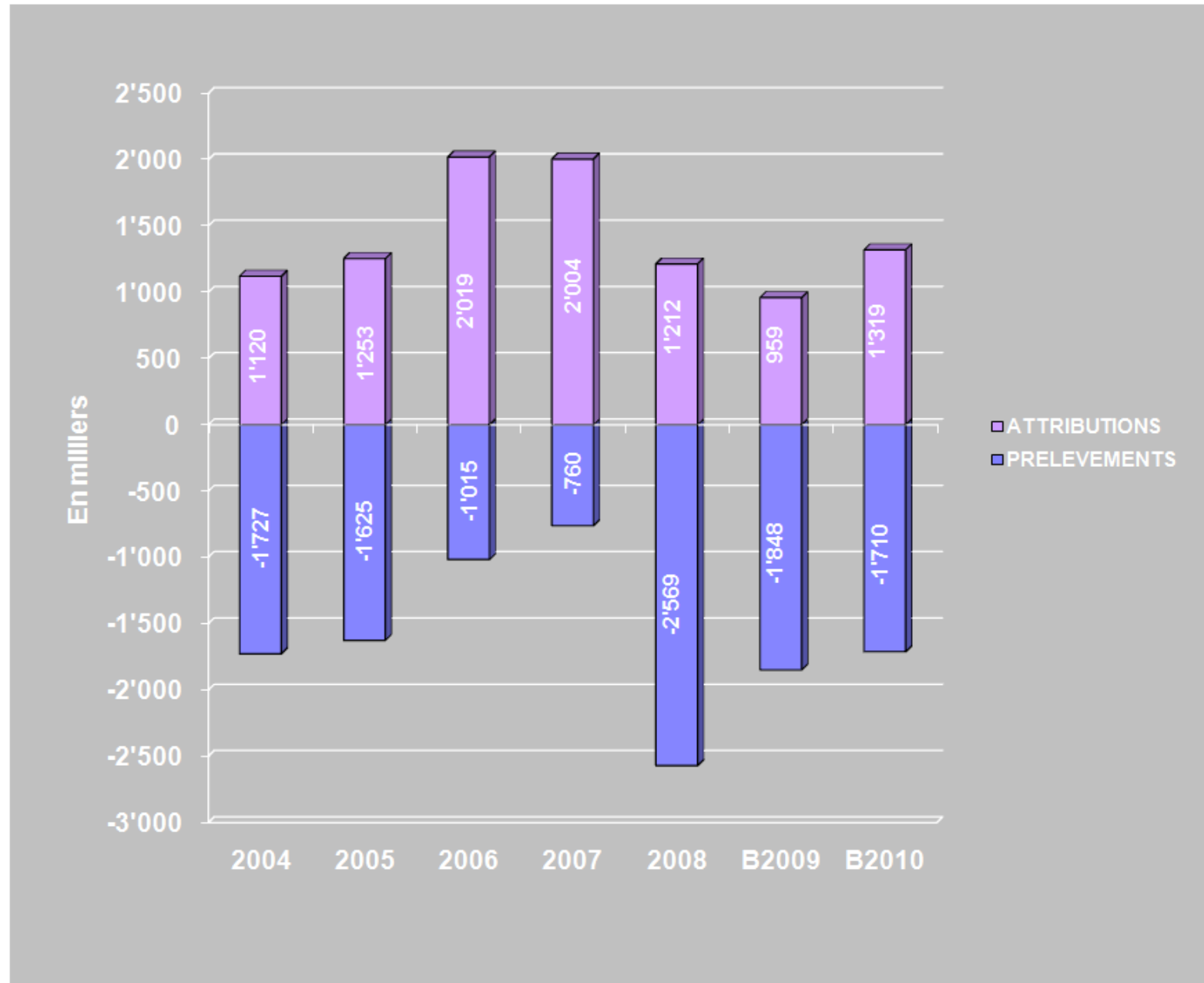
IMPOTS PAR CONTRIBUABLE



VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS



PRELEVEMENTS ET ATTRIBUTIONS AUX RESERVES



II INVESTISSEMENTS BRUTS

